CA du Grand Sénonais : finances de l’intercommunalité

Intercommunalité · 61 253 habitants · comptes 2025

Pour l’exercice 2025, CA du Grand Sénonais affichait un encours de dette de 27,2 M€, soit 444 € par habitant, une épargne brute égale à 11,5 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 4,5 ans.

Dette par habitant
444 €
27,2 M€ au total

Capacité de désendettement
4,5 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d’épargne brute
11,5 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
760 € / hab.
46,6 M€ au total

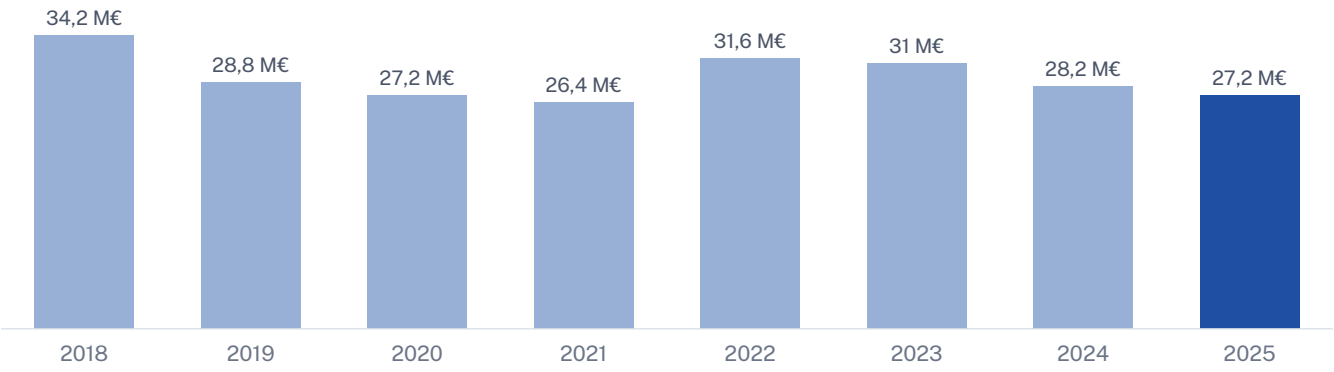
Les comptes de l’intercommunalité en clair

Comptes consolidés de l’exercice 2025 publiés par l’OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 1 255 intercommunalités à fiscalité propre (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n’est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d’être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	760 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	29,4 %	224 € par habitant : un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Lui reste-t-il de l’argent en fin d’année ?	11,5 %	99 € par habitant : un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.
Est-elle endettée ?	444 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Investit-elle ?	226 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Combien rapportent les impôts locaux ?	105 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 34,2 M€ en 2018 à 27,2 M€ en 2025 (-20,5 %). Valeur la plus basse : 26,4 M€ en 2021.

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	34,2 M€	24,3 %	3,1 ans	6,7 M€
2019	28,8 M€	15,3 %	4,3 ans	6,8 M€
2020	27,2 M€	19,5 %	3,1 ans	5,9 M€
2021	26,4 M€	22,4 %	2,6 ans	9,9 M€
2022	31,6 M€	20 %	3,3 ans	10 M€
2023	31 M€	18,5 %	3,3 ans	8 M€
2024	28,2 M€	24,1 %	2,1 ans	8,7 M€
2025	27,2 M€	11,5 %	4,5 ans	13,8 M€

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	CA du Grand Sénonais
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	3,7 M€ pour 38 projets
Part du coût des projets payée par l'État	32,1 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	600 k€ pour 6 aides

Année	Dotation	Projet	Subvention
2023	DETR	Programme d'éclairage public – plan LED 2023 (5ème tranche) : communes d'Armeau, Les Bordes, Marsangy, Paron, Rosoy, Saint-Clément, Sens, Véron, Villeneuve-sur-Yonne et Villiers-Louis	286 607 €
2025	DETR	Plan led - programme 2024	262 073 €
2024	DETR	Renouvellement annuel du reseau d'eau potable 2023	113 868 €
2025	DETR	Programme annuel de renouvellement du reseau d'eau potable 2024	64 968 €

Année	Dotation	Projet	Subvention
2025	DETR	Systeme de videoprotection communaute d'agglomeration du Grand Senonais 2024	19 642 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.